



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> 40042	De <b>Mme Cécile Untermaier</b> ( Socialistes et apparentés - Saône-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et alimentation		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et alimentation
<b>Rubrique</b> > bois et forêts	<b>Tête d'analyse</b> >Augmentation contribution des communes forestières au financement de l'ONF	<b>Analyse</b> > Augmentation contribution des communes forestières au financement de l'ONF.
Question publiée au JO le : <b>13/07/2021</b>		

### Texte de la question

Mme Cécile Untermaier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'augmentation envisagée par le Gouvernement de la contribution des 14 000 communes et collectivités forestières françaises au financement de l'Office national des forêts (ONF) à hauteur de 7,5 millions d'euros en 2023, puis 10 millions par an en 2024-2025. L'impact va être considérable sur les budgets des communes et des collectivités, qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs habitants. Elles font déjà face à une tempête sanitaire silencieuse qui détruit inexorablement les forêts et impacte fortement les budgets locaux. Dans le même temps, le futur contrat entre l'État et l'ONF prévoit la suppression de plusieurs centaines d'emplois à l'ONF, synonyme d'une forte dégradation du service public forestier dans les territoires. Les communes ne peuvent être la variable d'ajustement à l'équilibre du budget de l'ONF et de surcroît, faire les frais des suppressions de postes sur le terrain. Leur engagement et leur solidarité au service des filières économiques de la forêt et du bois en période de crises (sanitaire, économique), sont indéniables. Les mesures envisagées auraient également de sérieuses incidences sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et les emplois induits du secteur. Il est important de rappeler à ce stade les déclarations et garanties de l'État reconnaissant la filière forêt-bois comme un atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique ainsi que la lutte contre le changement climatique. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement compte revenir sur cette contribution complémentaire des communes forestières et réviser le contrat d'objectifs et de performance État-ONF.